

Approche institutionnelle 2 :

La coordination régionale dans les Pays de la Loire

Roland MATRAT – DREAL des Pays de la Loire

Loïc ANRAS – Forum des Marais Atlantiques



Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes Animé par la DREAL des Pays de la Loire

Loire-Atlantique

Comité départemental animé par le Conseil général et la Fédération de la Loire Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Réseau 44 : syndicats de bassins, Conseil Général, ONEMA, CORELA, GIP, Associations de protection de la Nature, AAPPMA, EDENN, communautés de communes (Nantes Métropole, CAP Atlantique), communes, Fédération de pêche (dont saisonniers), PNR...

Maine et Loire

Conseil général (cellule Aster) et Fédération du Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Réseau 49 : Syndicats de bassins, ONEMA, FDGDON, ONCFS...

Mayenne

Coordination départementale du Conseil général et de la Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Réseau 53 : Syndicats de bassins, Conseil général (Service des routes), Communautés de communes...

Sarthe

Direction départementale des Territoires (DDT)

Réseau 72 : fédération départementale des chasseurs, Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Conservatoire pour le patrimoine naturel sarthois, ONCFS, FDGDON, MNHN, SMIDAP, CG72, syndicat intercommunal de l'Orne Saosnoise, ONEMA...

Vendée

Comité départemental sous la présidence du Conseil général (au sein de la cellule « marais et rivières ») en partenariat avec la Fédération de la Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Réseau 85 : Syndicats de bassins, Communautés de communes (La Roche), FDGDON, AAPPMA, ONEMA, CG (Service Eau, Environnement, Routes), LPO, DDTM (vidanges plans d'eau)...

Comment s'organisent les réseaux en Pays de la Loire ?

1. Le niveau régional

Un fonctionnement en deux commissions

Une commission scientifique (animation GIS Macrophytes) :

*Participants : Agrocampus Ouest,
Cemagref, UCO Angers, DRAAF,
Conservatoire botanique, FREDON,
PNR Brière*

- Suivis et mise en place de démarches scientifiques et techniques (chantiers d'arrachage)
- Avis sur dossiers (mise en place d'un réseau d'experts)
- Rédaction, relecture et validation des produits du Comité
- Bibliographie, veille scientifique et liens avec le monde de la recherche

Une commission « gestion-formation-communication » (animation : DREAL et Forum des marais atlantiques) :

Participants : Conseils généraux et fédérations de pêche, PNR Loire Anjou Touraine, Agence de l'eau, IAV, IIBSN...

- Mise à jour du guide technique
 - ✓ Par intégration des données scientifiques
 - ✓ Par intégration des données des gestionnaires (retours d'expériences)
- Cartographie de localisation des plantes et de bilan des chantiers (progression des plantes et efficacité des méthodes)
- Élaboration d'un plan de communication (brochures, site Internet...) en lien avec les départements
- Organisation de journées techniques de formation en Pays de Loire
- Bilan sur les perspectives d'évolutions réglementaires (contact avec les ministères concernés)

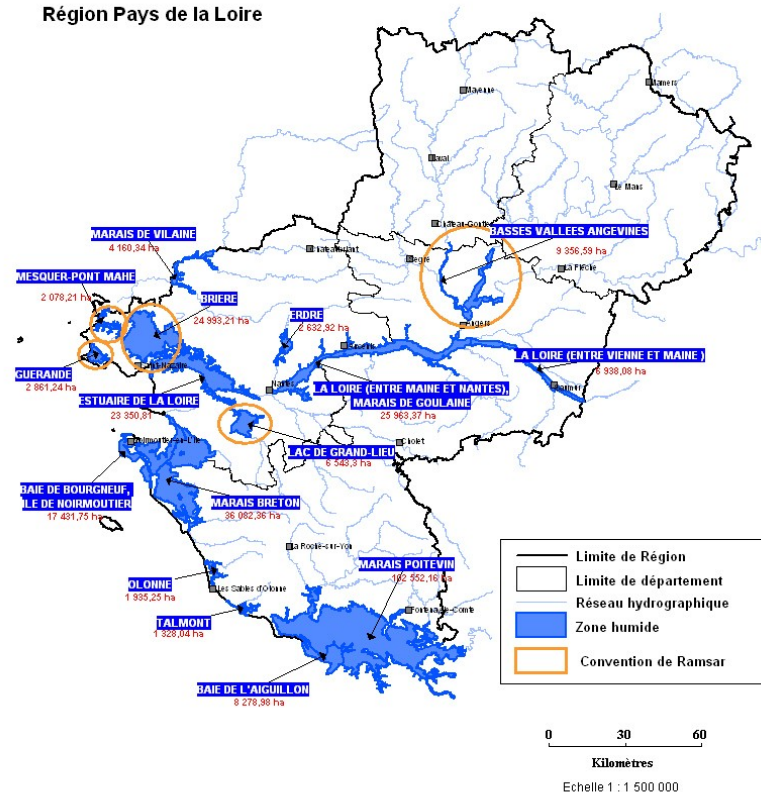
Pourquoi un réseau et quel rôle du niveau régional ?

Une région particulièrement riche en milieux aquatiques et zones humides

Zones humides d'importance nationale (ONZH)

- 239 000 hectares en zones humides d'intérêt majeur : la région se situe au troisième rang des régions françaises après les régions Champagne-Ardenne et Centre.
- La zone littorale longue de 368 km alterne zones basses sableuses et côtes rocheuses.

Région Pays de la Loire



Quelques chiffres relatifs à la gestion des plantes invasives en Pays de la Loire...

6 millions d'euros investis (chiffre en dessous de la réalité ?)

... Environ 450 chantiers entre 1994 et 2009 (surtout à partir de 2002)

Des aides des départements et de l'Agence de l'Eau....

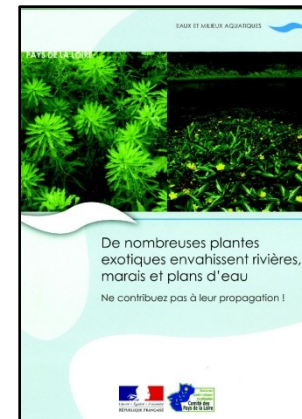
Un auto financement important pour les collectivités...

La nécessité d'optimiser la gestion passe par le renforcement des collaborations entre gestionnaires et scientifiques :

CREER ET RENFORCER LES RESEAUX

Créer des supports de communication et d'informations partagés :

Créer des outils techniques de gestion (session 5) :



Assurer des actions de Formation

❑ Mettre en place des outils d'observation communs et/ou homogènes

❑ Mettre en place un appui technique et méthodologique dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités



Arrachage mécanique de l'Egérie dense sur la Vendée à Fontenay le Comte (85)



❑ Suivi de deux chantiers tests d'enlèvement de Jussie en marais (marais du Nord Loire en Loire-Atlantique avec les syndicats de marais et le GIP Loire estuaire)

Comment s'organisent les réseaux en Pays de la Loire ?

2. Le niveau départemental

Réseau départemental animé par le Conseil général et la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique par conventionnement avec le Conseil général (sauf en Sarthe où la DDT assure l'animation du réseau).

Objectifs et rôle du réseau départemental :

- Suivi départemental de l'envahissement et des chantiers réalisés
- Financement de la lutte et organisation cohérente des moyens de gestion,
- Sensibilisation, communication , information,
- Relais pour le niveau régional

Historique et tendances d'évolution : quels milieux et quelles espèces ?

- Espèces aquatiques (cours d'eau et zones humides).
- Évolution vers aquatiques émergentes (Hydrocotyle fausse renoncule) et espèces terrestres (grandes Renouées, Balsamine de Himalaya...).
- Inventaire des espèces invasives avérées, potentielles et à surveiller (CBNB), actualisé en 2010.
- Collaborations Services des routes des Conseils généraux...

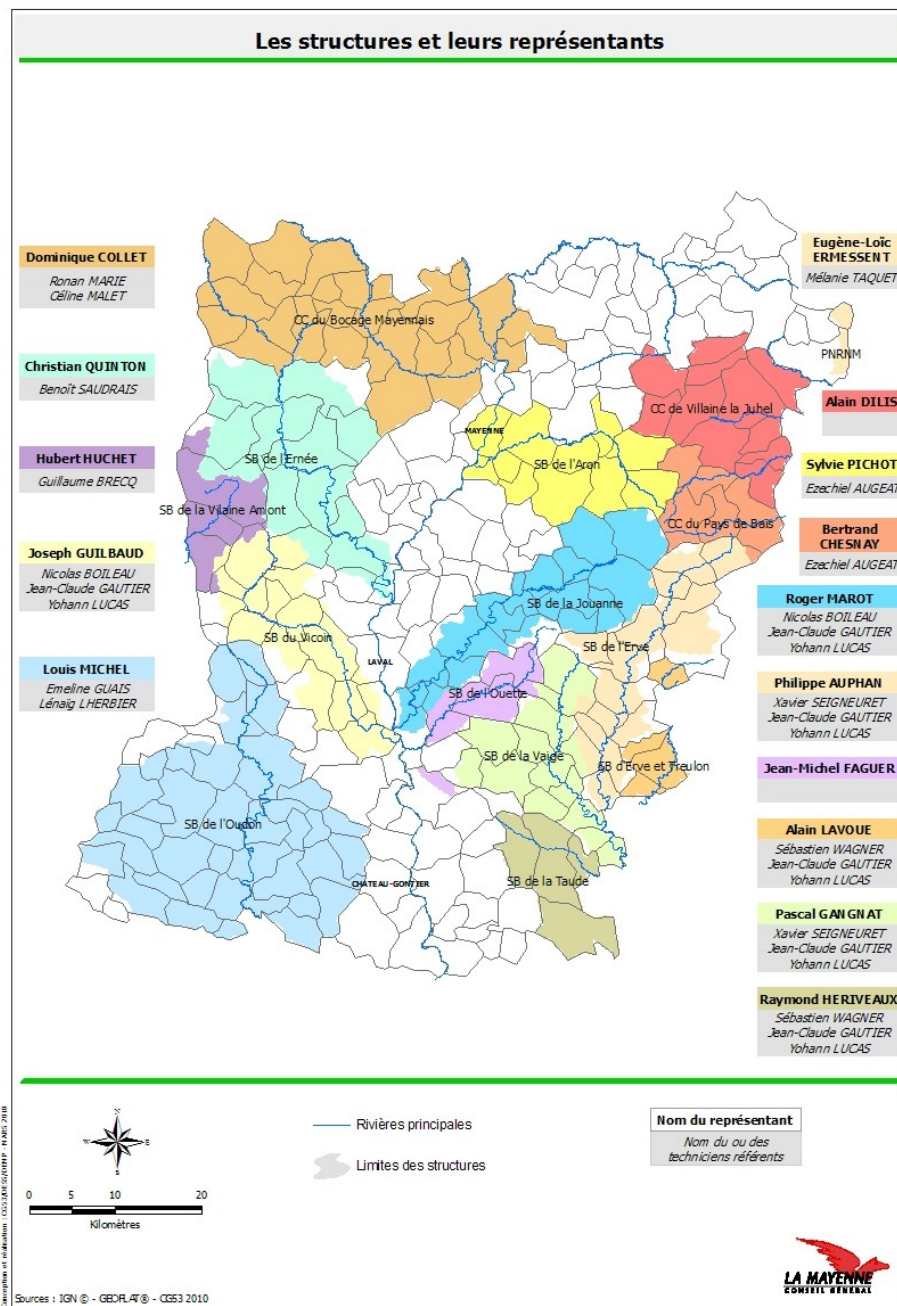
Exemple 1 : département de la Mayenne

Les acteurs du réseau départemental :

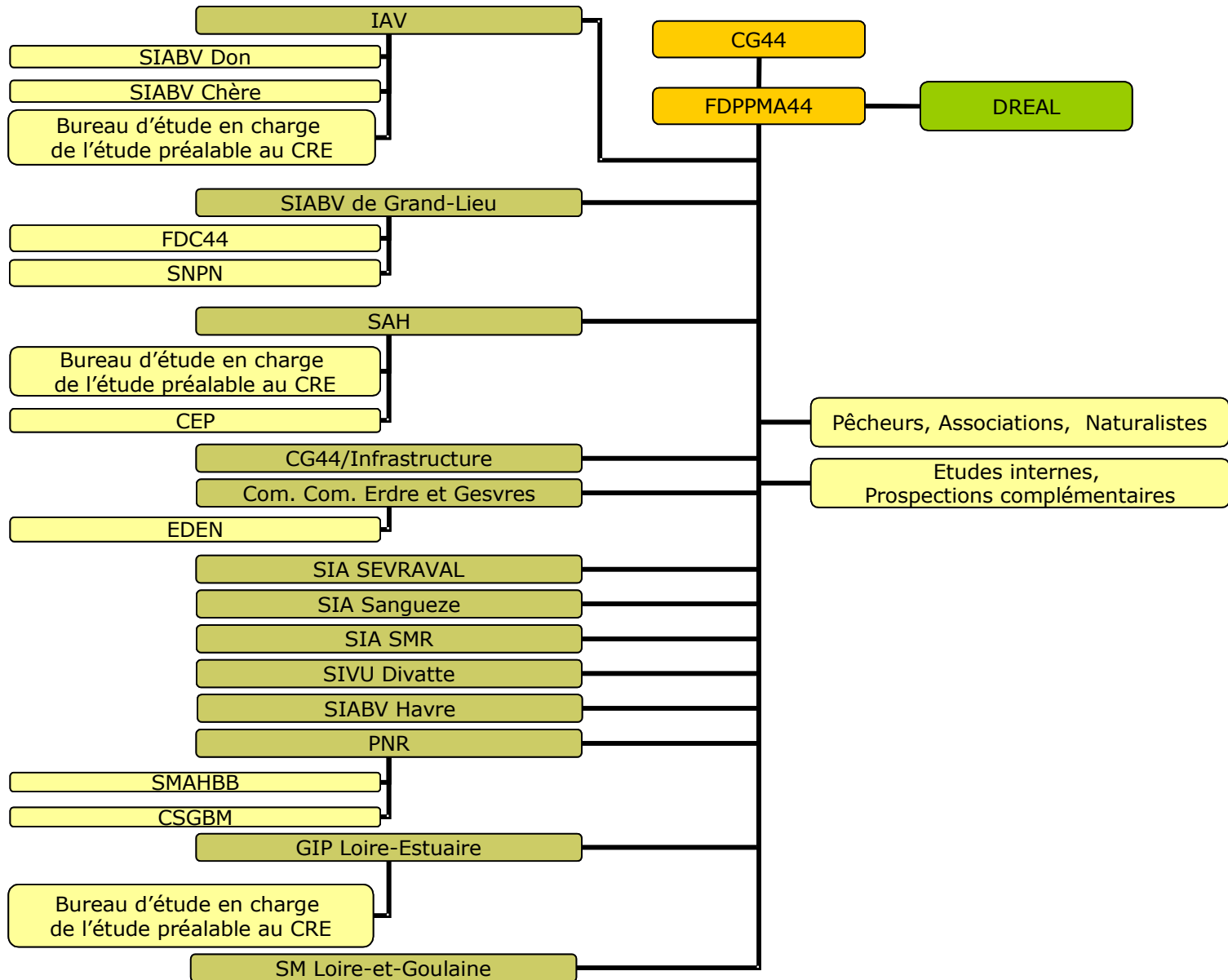
-pour les milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau) : techniciens rivière, fédérations départementales, associations, collectivités, services départementaux....coordonnés par la FDPPMA 53

-sur le domaine départemental (voies vertes, routes, domaine public fluvial...) : Conseil général, Direction des routes et des bâtiments, Direction de l'environnement

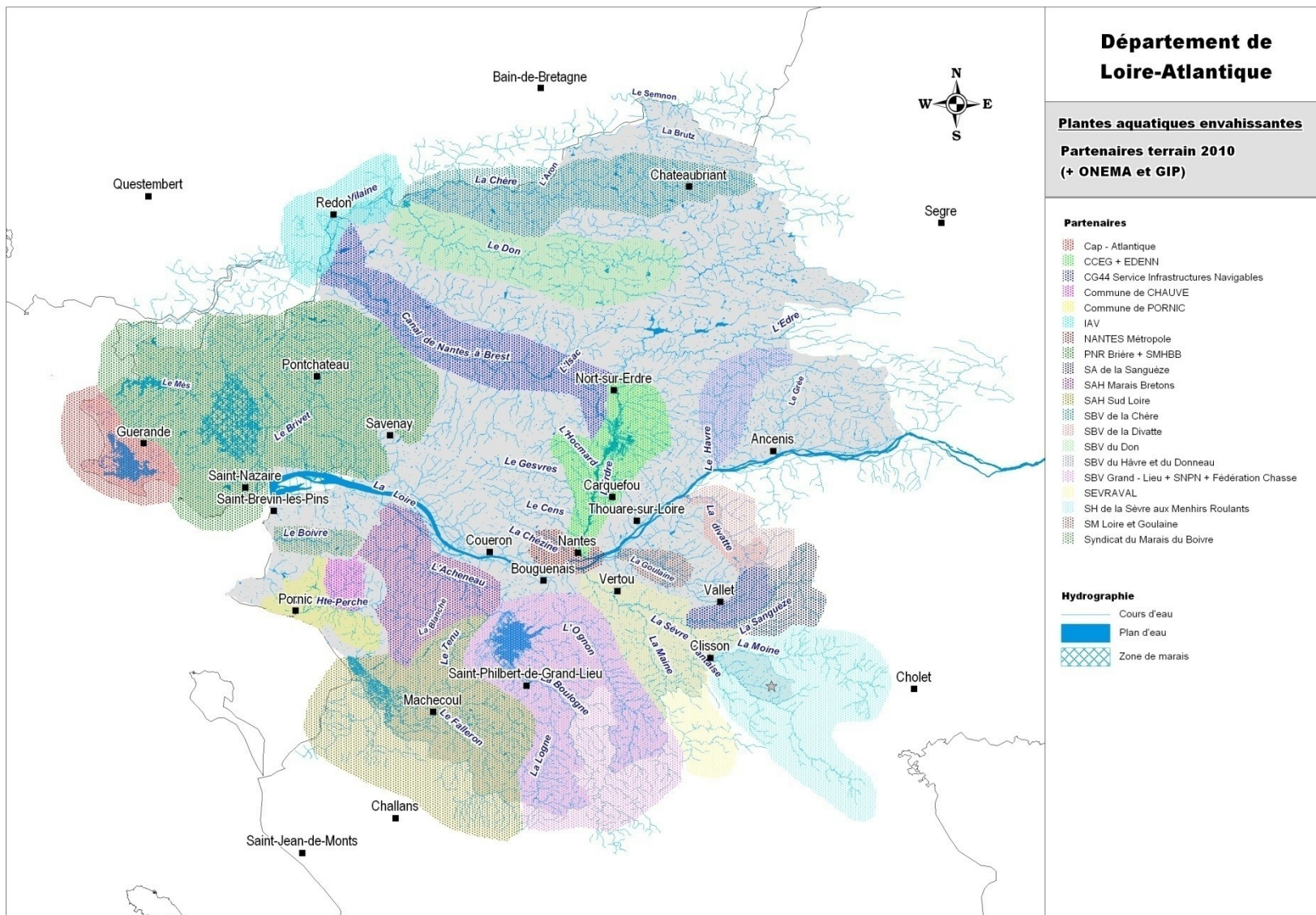
Échanges annuels entre techniciens et ASTER



Exemple 2 : département de la Loire-Atlantique



Emprise du réseau d'observateurs



**En Pays de la Loire, des réseaux « d'observation »
départementaux efficaces...**

... Ce qui n'exclut pas les difficultés....

- Disponibilité des « observateurs »**
- Exhaustivité des observations**
- Actualisation des observations**
- Suivi d'espèces de plus en plus nombreuses !**